

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2015

Absents : Marie-Hélène QUINNEZ donne pouvoir à Julie BAVEREL

Convocation : 12 novembre 2015

Secrétaire: Julie BAVEREL

début de séance : 20h00

Approbation du compte-rendu des précédents conseils du 8 et 22 (séance extraordinaire) septembre 2015.

1) Urbanisme

- DP 025 631 15 C0015 – Déposée par Madame Sandrine CARETTE – Modification Abri à cheval – accordé
- DP 025 631 15 C0014 – Déposée par Monsieur Raphaël MARTEAU – Réfection toiture – accordé
- PC 025 631 15 C0007 – Déposé par M. ROLLAND et Mme ROBICHON – Maison individuelle – accordé
- DP 025 631 15 C00016 – Déposé par Monsieur Jean BERTHOD – Changements ouvertures – instruction en cours
- DP 025 631 15 C0017 – Déposé par Monsieur André MOUREY – Construction d'une véranda – instruction en cours

2) Logements communaux

- Délégation du Conseil Municipal au Maire pour la signature des baux locatifs

Le Maire propose au conseil de délibérer afin de l'autoriser à signer les baux locatifs des logements communaux des 16, 17 et 35 Bis Grande Rue avec les locataires sans passer chaque nouveau bail en conseil municipal. L'examen des candidatures avant le choix sera réalisé par la commission « Gestion Locative » et chaque nouveau bail sera présenté en réunion de conseil pour information.

Après délibération, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve cette délégation de signature pour la signature des baux communaux.

3) SIVOS BUSY/VORGES

- Reversement Fonds d'Amorçage des Rythmes Scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un fonds d'amorçage a été accordé par l'état aux communes à hauteur de 50 euros par élèves scolarisés (total de 129 élèves scolarisés aux écoles de VORGES).

Le versement d'un acompte de ce fonds d'amorçage pour l'année scolaire 2015/2016, d'un montant de 2 150 euros, a été réalisé sur le compte de la commune de VORGES.

Après délibération, et à l'unanimité des votants,

Le Conseil décide de reverser cette somme au SIVOS de BUSY/VORGES.

4) SIEHL

- Contrôle et entretien des poteaux et bouches d'incendie publics – groupement d'achat

Monsieur le maire indique que la prestation relative au contrôle et à l'entretien des poteaux et bouches incendie publics incluse dans le contrat d'affermage arrivant à échéance le 30 septembre 2015 n'a pas été reconduite dans le nouveau contrat d'affermage.

La compétence « incendie » étant du ressort de la commune, le contrôle et l'entretien des poteaux et bouches incendie est à la charge du budget général de la commune.

Afin de pouvoir continuer à bénéficier des conditions techniques et financières avantageuses liées au nombre important des équipements de l'ensemble des communes (de l'ordre de 1200), il est souhaitable que les communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de Eaux de la Haute-Loue, prennent la décision de mettre en place un groupement d'achat pour la réalisation de cette prestation.

L'exposé du maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- Accepte le principe d'un groupement d'achat en conformité avec l'article 8 du Code des Marchés Publics dont le SIEHL sera le coordonnateur
- Autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement d'achat avec le SIEHL.

5) Taxe d'aménagement

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération peut être prise avant le 30 novembre 2015 pour une éventuelle modification de la délibération de la taxe d'aménagement, et notamment des exonérations facultatives.

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal décide de ne pas modifier les exonérations votées dans le cadre de la Taxe d'Aménagement.

6) Constitution d'un groupe de travail intercommunal sur la fusion éventuelle BUSY/VORGES LES PINS

Après une présentation par Monsieur Sylvain DOUSSE sur la fusion et un tour de table permettant de recueillir les avis et remarques concernant la fusion éventuelle, le Maire fait part de son souhait de mettre en place un groupe de travail communal autour de la fusion qui se réunira prochainement avec le groupe de travail constitué par la commune de BUSY.

Les membres de ce groupe de travail sont : **Georges POITREY, Patrick VERDIER, Paul CORNU, Sylvain DOUSSE, Julie BAVEREL et Marie-Hélène QUINNEZ**

7) Avis sur le fusion du Syndicat d'Assainissement de GRANDFONTAINE avec le Syndicat d'Assainissement du Moulinot

Le Maire informe les membres du conseil municipal que, dans le cadre de la Proposition de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Doubs, la commune de VORGES LES PINS est invitée à donner son avis par délibération sur la proposition de fusion entre le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de GRANDFONTAINE et le Syndicat du Moulinot dont elle dépend. N'ayant aucun élément sur le Syndicat de GRANDFONTAINE, le conseil demande au maire de recueillir des informations sur ce syndicat avant de donner un avis.

8) Organisation des élections régionales 2015

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

9) Rapports des commissions et délégations

- Fêtes et Cérémonies :

- La commission enregistre 28 participations au repas des anciens et 24 colis à distribuer.
- L'émission « Samedi Chez Vous » de France BLEU BESANCON proposera une compétition sous forme de jeux entre les communes de VORGES LES PINS et BUSY, le samedi 5 décembre matin à la salle des mariages de BUSY et le samedi 12 décembre 2015 matin à la salle de convivialité de VORGES. **VENEZ NOMBREUX JOUER ET SUPPORTER VOTRE EQUIPE !**
- Le Téléthon 2015 est organisé par le Comité de l'An 2000 et se déroulera du vendredi 4 décembre 2015 à 19h00 au samedi 5 décembre à 19h00 à la salle omnisport de TORPES. Il s'agira d'une rencontre de 24h de Badminton à laquelle pourront participer enfants et adultes, licenciés ou non (voir affichage et sur le site www.vorges-les-pins.fr).
- Marché de Noël les 5 et 6 décembre 2015 dans la ferme MAY à BUSY.

10) Questions diverses

- Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à venir se présenter en mairie.
- Le Maire informe le conseil que de nombreux dépôts sauvages (pneus etc...) ont régulièrement lieu aux abords du chemin de la Vieille Charrière. Ces incivilités impactent sur le temps d'intervention des agents intercommunaux du SIVOM.

PROCHAINE PERMANENCE ELUS EN MAIRIE : SAMEDI 5 DECEMBRE 2015 de 10H00 A 12H00

Fin de séance : 23h00